



La Fondation Pour l'Audition lance un programme de mentorat des étudiants sourds ou malentendants !

Le 9 juillet 2020. La Fondation Pour l'Audition, qui œuvre pour améliorer le quotidien des personnes sourdes ou malentendantes, lance un programme de mentorat pour accompagner les étudiants dans leur parcours.



Les études supérieures apportent souvent des moments de doutes concernant son avenir professionnel, les examens, les autres étudiants, ... Ces moments sont d'autant plus difficiles lorsque les étudiants ont des troubles de l'audition. En effet, les formations ne sont pas toujours adaptées ou accessibles aux sourds et malentendants. Dans le but d'assurer une égalité des chances éducatives, de diminuer les décrochages scolaires et de lever l'autocensure qui les freinent dans leur parcours d'études supérieures, **la Fondation Pour l'Audition a mis sur pieds la première promotion des étudiant.e.s sourd.e.s et malentendant.e.s.**

Ce programme d'accompagnement et de soutien est basé sur deux ambitions :

- **Rendre leurs études les plus agréables possibles.**
- **Renforcer leurs chances sur le marché du travail.**

Il s'adresse à tous les lycéens et étudiants, quels que soient leur langue et leurs outils de communication utilisés (oralisation, Langue des Signes Française, Langue française Parlée Complétée, appareils, implants, ...). Les étudiants peuvent s'inscrire sur [ce lien](#).

Pour accompagner ces étudiants durant leurs études, la Fondation Pour l'Audition recrute des mentors.

Les mentors peuvent envoyer leur candidature sur [ce lien](#). Plusieurs conditions doivent être respectées afin d'être sélectionné :

- Etre dans la vie active.
- Etre familier avec la communication avec des personnes sourdes ou malentendantes.
- Etre disponible pour accorder du temps tous les mois aux cotés de l'étudiant(e) mentoré(e), sur la durée d'un ou plusieurs cycles scolaires.
- Etre bienveillant, à l'écoute et avoir le goût pour une aventure humaine !

Contacts Presse : Béatrice Parrinello-Froment – beatriceparrinello@bpfconseil.com – 06 63 72 16 06
Justine Germond – justine@bpfconseil.com – 06 30 19 79 77



Le programme de mentorat débutera en septembre/octobre 2020 pour une durée de 1 à 3 ans selon les profils. La Fondation Pour l'Audition accompagnera les mentors par le biais de formations, puis un référent sera à disposition de chaque mentor afin de le soutenir et le former, dans le but d'offrir l'aide la plus complète à l'étudiant mentoré.

Grâce à ce soutien, les étudiants mentorés auront l'occasion d'être accompagnés tout au long de leur scolarité sur différents points :

- **La professionnalisation** : les mentors pourront apporter leur aide et partager leur expérience sur le monde du travail, et conseiller les étudiants sur leurs choix d'orientation
- **La confiance en soi**, l'objectif étant d'encourager les étudiants à croire en leurs capacités, à rester motivés durant toute leur scolarité
- **La méthodologie**, pour s'organiser au mieux durant leurs études scolaires

Pour en savoir plus :

www.fondationpourl audition.org

<https://www.fondationpourl audition.org/fr/pour-le-quotidien/mentorat-detudiants-sourds-ou-malentendants-545>

À propos de La Fondation Pour l'Audition

La Fondation Pour l'Audition a été créée par Françoise Bettencourt Meyers, Jean-Pierre Meyers et la Fondation Bettencourt Schueller. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 2015. Elle a pour ambition de fédérer les talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et aider les personnes sourdes et malentendantes à mieux vivre au quotidien. La mission de la fondation est triple : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles et ainsi faire avancer la cause, améliorer le quotidien des personnes sourdes ou malentendantes mais aussi mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.

www.fondationpourl audition.org/